

Vous travaillez dans une salle de cinéma (1)?

En décembre vous avez droit à deux primes et à des éco-chèques.

Prime de pouvoir d'achat et éco-chèque (2)

Chaque année vous avez droit à une prime de pouvoir d'achat et à des éco-chèques. La **prime de pouvoir d'achat** s'élève à **€ 191,02 bruts** et sera payée avec votre salaire de décembre. Les **écos-chèques**, d'une valeur de **€ 37,88**, seront également versés avec votre salaire de décembre. Vous avez travaillé la moitié de l'année, ou vous travaillez mi-temps? Alors vous avez droit à la moitié de la prime et des éco-chèques.

Prime d'ancienneté

Chaque année vous avez droit à une prime de fin d'année. Cette prime vous sera payée chaque année avec votre salaire de décembre et équivaut à:

- à partir de 3 ans service: € 189,42,
- à partir de 6 ans service: € 351,79,
- à partir de 9 ans services: € 514,15.

Vous avez encore des questions?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre secrétariat CGSLB.

(1) Vous travaillez dans un salle de cinéma si "CP 303.03" ou "sous-commission paritaire 303.03" figure sur votre fiche de salaire ou votre compte individuel.

(2) Il est possible que votre prime et vos chèques soient convertis en un avantage équivalent. Vous avez des questions à ce sujet? N'hésitez pas à prendre contact avec votre secrétariat CGSLB.

Votre Liberté Votre Voix

